

À PROPOS NÉGO

Syndicat de
l'enseignement
des Basses-Laurentides
sebl

Numéro 5 – Octobre 2015

30 septembre : 30 000 personnes!

Eh oui, le 30 septembre dernier, nous étions, selon les médias, plus de 30 000 personnes à défiler dans les rues du centre-ville de Montréal pour dénoncer l'attitude du gouvernement Couillard dans la présente négociation et son abandon de l'école publique. Cette première journée de grève a permis de démontrer la très grande mobilisation des membres de la Fédération autonome de l'enseignement et la colère qui nous anime à la suite des propositions insultantes présentées aux tables sectorielle et intersectorielle. La deuxième journée de grève se prépare : le mardi 27 octobre, pour les enseignantes et enseignants du SEBL, en même temps que nos consœurs et confrères de la région de Laval (SERL) et de la Pointe-de-l'Île (SEPI). La veille, ce sont les membres de la Haute-Yamaska (SEHY), de l'Ouest de Montréal (SEOM) et de la région de Vaudreuil (SES) qui doivent débrayer et le 28 octobre, les membres du syndicat de l'Outaouais (SEO) et de l'Alliance (APPM). Entre-temps, il y a fort à parier que le Front commun aura aussi amorcé une série de débrayages. Nous l'avons annoncé en juin : l'automne sera chaud! La marmite bouillonne déjà...

Par Sylvie Turgeon

La phase 3 du plan d'action En vigueur jusqu'en décembre 2015

Voici les moyens d'action en vigueur dès maintenant

On coupe dans le gras, fini le bénévolat!

► **Notre présence à l'école ne doit en aucun cas dépasser les 32 heures conventionnées :**

- Respect de notre heure du dîner : aucune réunion, récupération ou activité étudiante pendant la période du dîner (TNP permis);
- Aucune planification d'activités impliquant un dépassement des 32 heures hebdomadaires ou un non-respect de l'amplitude quotidienne;
- Boycott de collecte en tout genre, incluant l'argent, et de distribution d'information de l'extérieur y compris les communiqués de la Commission concernant les moyens d'action ;
- On quitte les réunions dès que le temps prévu est écoulé;
- À la FP, on refuse d'entraîner les élèves ou de participer aux olympiades en étant rémunéré à taux horaire. Il faut que ce temps de travail soit inclus dans la tâche éducative.



Suite à la page 2

Ça va être votre fête!

- ▶ Perturber le début des rencontres des commissaires. Lors de notre dernière visite, nous avons pu voir la démocratie scolaire à l'œuvre avec une jolie barricade pour nous bloquer l'accès à l'édifice.

Comme dans la vraie vie!

- ▶ Perturber les rencontres convoquées par la direction : en continuité avec les phases 1 et 2, nous poursuivons la gradation des moyens d'action en appliquant cette action à toutes les rencontres convoquées par la direction, de façon bruyante ou silencieuse (rencontres d'accompagnement-CGRÉ, de niveau, rencontre-cycle...)

Piquetage hebdomadaire

- ▶ Continuer à faire du piquetage 13,5 minutes une fois par semaine devant l'établissement pour signifier que nous n'arrêterons pas le combat. Inviter les autres employés syndiqués à se joindre au piquetage.

Le bêtisier du pouvoir

- ▶ Continuer à nous envoyer des citations de directions et d'élus pour illustrer que *le ridicule ne tue pas!*

J'affiche ma colère

- ▶ Poursuivre les opérations d'affichage dans chaque milieu et porter un autocollant ou un macaron en tout temps en signe d'appui à notre équipe de négociation;
- ▶ Continuer à porter le chandail SEBL les mardis et à toutes les rencontres avec la direction, lors des rencontres de parents ou à tous les moments jugés opportuns;
- ▶ La veille de l'Halloween, porter le chandail noir SEBL et un pantalon noir.

Je choisis mon perfectionnement

- ▶ S'inscrire uniquement aux formations qu'on choisit. Si la direction assigne, perturber l'activité.

La bande des scribes

- ▶ Remettre les **notes de la première étape de façon manuscrite, sans commentaires**. La remise à la direction se fera en groupe par l'entremise de la personne déléguée, et ce, le jour ouvrable suivant la date prévue dans chacun des établissements;
- ▶ Des adaptations seront apportées pour l'EDA et la FP.

C'est ma journée

- ▶ Refuser d'obéir aux directives de la direction au cours des prochaines journées pédagogiques;
- ▶ Refuser de participer aux différentes activités mises sur pied par la direction lors de ces journées. Les enseignantes et enseignants planifient, corrigent ou rencontrent leurs collègues dans le cadre de leur travail. Lors de la consultation sur le contenu des journées pédagogiques, vous assurer de faire part de vos choix parmi les tâches énoncées ci-haut.

Par Normand Marquis

